



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 mars 2016

Le président de l'association, Johan Roelant, ouvre la séance à 18h40 en remerciant les membres présents et en annonçant les membres excusés. Il remercie vivement Romain Müller qui a fourni depuis la création de l'association un travail exceptionnel en tant que secrétaire, mais aussi comme webmaster du site internet. Romain Müller quitte la Suisse pour des raisons professionnelles et se voit donc obligé de renoncer à ses responsabilités au sein du comité de l'association. Il reste cependant notre webmaster.

1. Ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée générale ordinaire 2016 est le suivant :

1. Election pour le poste de secrétaire
2. Les potagers et magasins de Bourem-Inaly
3. Les cases de santé
4. La prévention des IST et SIDA
5. Envoi d'un conteneur
6. Le centre de formation professionnelle de Ségou
7. Approbation des comptes 2015
8. Projets et suites à donner en 2016

1. Election pour le poste de secrétaire

L'implication de Romain Müller durant les 11 dernières années est chaleureusement remerciée par Johan Roelant qui propose à l'assemblée la candidature d'Aude Chenu pour remplacer Romain Müller à son poste de secrétaire. Aude Chenu fait partie des collégiens ayant participé à l'échange de 2006 et est également retournée au Mali dans le cadre de ses études de médecine. Elle s'est impliquée depuis une année dans les demandes de fonds pour l'association. Il demande à l'assemblée si d'autres candidatures sont proposées, sans réaction. L'on procède alors au vote à main levée et Aude Chenu est élue secrétaire de l'association à l'unanimité.

2. Les potagers et magasins de Bourem-Inaly

Des photographies de février 2016 nous démontrent la variété des récoltes produites par les potagers de la commune de Bourem-Inaly : aubergines, tomates, oignons, courgettes et pommes de terres. Grâce à notre partenariat avec la Ville de Genève, la construction de 4 magasins dans différents villages de la commune (Bourem-Inaly, Arnasseye, Beregoungou et Djindjina) est maintenant terminée. Ces bâtiments

comprennent une salle pour le stockage des semences, une salle pour le séchage ainsi qu'une salle de travail pour les jours de mauvais temps. Des latrines adjacentes ont également été construites, parachevant la réalisation de ces espaces de travail fonctionnels et pérennes pour les différents acteurs de l'agriculture et l'artisanat des villages implémentés. 4 des 8 villages de la commune sont maintenant équipés de telles infrastructures, et la construction de 2 autres magasins dans les villages de Katanga et de Milala devrait commencer prochainement. L'idée est émise de financer la construction de 2 magasins supplémentaires afin que chaque village de la commune puisse bénéficier de conditions de travail équivalentes.

Le bilan de l'activité des femmes de Bourem-Inaly est détaillé par Johan Roelant qui rappelle que ces recettes sont le fruit des activités de maraîchage, de savonnerie et de teinturerie. Pour 2015, c'est une somme de 5'126'400.- FCFA qui a été économisée, contre 4'249'700.- FCFA en 2014, soit l'équivalent de près de 10'000.- CHF. Comme les années précédentes, c'est le village de Hewa qui se distingue par une recette record de 1 075 400,- FCFA. Voici les recettes des différents villages de la commune :

- Bourem-Inaly : 790 000,- FCFA
- Hondobomo : 775 000,- FCFA
- Hewa : 1 075 400,- FCFA
- Arnasseye : 415 000,- FCFA
- Zaina : 692 500,- FCFA
- Djandjina : 450 000,- FCFA
- Beregoungou : 411 000,- FCFA
- Milala : 517 500,- FCFA

3. Les cases de santé

A la case de santé de Tombouctou, les activités continuent, malgré la situation politique toujours instable. En 2015, la case de santé a reçu la visite de 918 patientes et 845 patients, soit une moyenne de 7 patients par jour ouvrable, aucun décès au sein de la case de santé n'est à déplorer.

En janvier 2015, le village d'Hondobomo avait entamé la construction d'une case de santé de manière autonome, suivie par le village de Hewa. L'association a contribué à la pérennisation de ces centres de santé en finançant la finalisation des murs en ciment ainsi qu'en fournissant différents meubles. Une année plus tard, la case de santé est terminée et des photos nous montrent l'équipe en place comprenant infirmières et sages-femmes, ainsi que la salle des lits. Chaque case de santé est maintenant équipée d'une armoire, d'un bureau, de six chaises, 5 lits, 5 matelas et de 20 couvertures. Il manque encore une table de consultation et une table d'accouchement ainsi qu'un stock de médicaments qui sont en voie d'acquisition grâce à un virement récent de l'association. Ces cases de santé seront inaugurées prochainement, celle du village de Hondobomo sera baptisée la case Aude Chenu et celle du village de Hewa, la case Françoise Wallin.

4. La prévention des IST et SIDA

Les actions de prévention se sont déroulées comme chaque année au lycée Biya avec cependant une approche pédagogique nouvelle puisque ce sont les étudiants de l'école de santé *Nicolas Pechère* qui ont œuvré comme pairs éducateurs et ainsi sensibilisé les lycéens aux problématiques et enjeux sanitaires du SIDA et des IST.

5. Envoi d'un conteneur

Fin novembre 2015, certains membres de l'association s'étaient mobilisés pour remplir un conteneur de 60 m³ à destination de Bamako. Cet envoi a permis d'acheminer dans un délais particulièrement rapide (un mois et demi) divers matériels pour les cases de santé, les écoles ainsi que des gilets de sauvetage bien utiles pour protéger les passagers des pinasses qui parcourent le fleuve Niger.

6. Le centre de formation professionnelle de Ségou

La construction du centre de formation professionnelle de Ségou avance selon le calendrier prévu. Au moment de notre assemblée générale, la première étape de construction est sur le point de s'achever, comme en témoignent des photos de la pose des fenêtres et des portes sous la surveillance du maître d'ouvrage Mahamane Diallo. Cet ensemble comporte un bloc de 6 classes, un bloc de direction ainsi qu'un bloc de latrines et permettra aux premiers étudiants de la section « comptabilité et secrétariat » de faire leur rentrée en septembre 2016.

L'arborisation de la parcelle est en bonne marche, grâce aux soins des deux gardiens qui tirent profit du puits construit sur place pour arroser les 300 plants du parc représentant 32 espèces d'arbres. Ces différentes essences représentent la diversité florale du Mali et cette liste continuera d'être enrichie au fil du temps afin de permettre à terme la création d'une promenade dendrologique ouverte à tous dans l'enceinte de l'école.

7. Examen des comptes et bilan financier 2015

Le trésorier, Kim Ehrensperger, souligne que les cotisations ont augmenté de manière significative en 2015. La réinstauration de l'envoi postal pour le bulletin de versement, ainsi qu'un décalage de cet envoi à l'automne semblent bénéficier aux finances de l'association. Outre nos partenaires fidèles : les communes d'Anière, Chêne-Bourg, Choulex, Lancy et la fondation Ephphata, le comité remercie le soutien de nouveaux donateurs : Les communes de Satigny, Grand-Saconnex et Vandoeuvres.

Suite au rapport du vérificateur des comptes, Alain Rosset, les comptes sont acceptés par l'assemblée, et décharge est donnée au comité et au vérificateur des comptes. Alain Rosset félicite notre trésorier Kim Ehrensperger de la bonne tenue des comptes.

8. Projets et suites à donner en 2016

L'année 2016 verra se poursuivre les activités de Bourem-Inaly, avec la possibilité de construire 2 magasins supplémentaires selon les fonds obtenus. Une nouvelle action de prévention aura lieu au lycée Biya. L'aménagement des 2 nouvelles cases de santé devrait s'achever dans un futur proche, et il est question d'en construire une troisième sur le même schéma que les deux premières.

La grande échéance de 2016 concerne le centre de formation professionnelle de Ségou dont une première partie de la construction s'achèvera et permettra d'ouvrir les premières salles de classe en septembre.

Johan Roelant demande aux membres s'ils ont des remarques par rapport au nouveau site internet de l'association, ou toute autre question et suggestions concernant l'association :

- Kim Ehrensperger demande quel personnel soignant travaille dans une case de santé. Chaque case de santé est gérée par un/une infirmier/ère et une sage-femme. Un médecin-répondant de la case est également nommé, il fait des visites régulières à la case de santé et peut être appelé en cas d'urgence.
- Alain Rosset pose la question de l'utilisation des gilets de sauvetage que l'on voit sur les photos de l'arrivée du conteneur. Ces gilets sont à destination des gestionnaires de pinasses sur le fleuve Niger qui peuvent en faire bénéficier aux passagers qu'ils transportent.
- Françoise Wallin demande quel bassin de population est concerné par les nouvelles cases de santé. Une case de santé devrait couvrir les besoins de santé primaire d'un village d'environ 900 habitants.

Le président clôt l'assemblée à 19h30 et un apéritif est offert à tous les membres présents.



Genève, le 28 mars 2016

Aude Chenu

Secrétaire